

PLAN ESSENTIEL

RÉSUMÉ DES PRESTATIONS (CAD \$)

CAPITAL ASSURÉ MAXIMAL	• 5 000 000 \$
TYPE DE COUVERTURE	• Urgence
FRAIS MÉDICAUX ADMISSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement hospitalier ou non hospitalier d'urgence pour maladie ou blessure • Services d'un médecin, d'un chirurgien, d'un anesthésiologiste, d'une infirmière • Rayons X et services de laboratoire • Location d'appareils médicaux
SERVICES D'AMBULANCE ET TRANSPORT D'URGENCE	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à la limite de la police pour le transport en ambulance automobile • Jusqu'à 125 \$ par urgence pour les taxis tenant lieu d'ambulance • Jusqu'à 250 000 \$ pour le transport aérien d'urgence
INFIRMIÈRE PARTICULIÈRE	• Jusqu'à 15 000 \$
SUIVI	• Jusqu'à 500 \$
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE	• Jusqu'à 500 \$ pour un approvisionnement de 60 jours
SERVICES PARAMÉDICAUX	• Jusqu'à 500 \$ par praticien
SOINS PSYCHIATRIQUES OU DÉSÉQUILIBRE MENTAL ET PERTURBATION AFFECTIVE	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 500 \$ pour des consultations externes auprès d'un psychiatre, psychologue ou travailleur social • Jusqu'à 10 000 \$ pour une hospitalisation psychiatrique
SERVICES DENTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 4 000 \$ pour les accidents • Jusqu'à 500 \$ pour soulager la douleur • Jusqu'à 100 \$ par dent pour l'extraction des troisièmes molaires impactées
CONSULTATION POUR LA SANTÉ SEXUELLE	• Jusqu'à 150 \$ pour une consultation liée à une infection transmise sexuellement, y compris une consultation pour la prescription de la « pilule du lendemain » ou de la pilule contraceptive*
MATERNITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 5 000 \$ incluant l'accouchement ; la grossesse doit avoir débuté au cours de la période assurée • Un avortement par période assurée
TRANSPORT FAMILIALE	• Jusqu'à 5 000 \$ pour un billet d'avion aller-retour en classe économique pour un maximum de deux membres de la famille, et jusqu'à 1 500 \$ pour les frais encourus suite à leur arrivée, en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours
PRÉPARATION ET RÉPATRIEMENT DE LA DÉPOUILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 15 000 \$ pour la préparation et le transport du corps • Jusqu'à 5 000 \$ pour la crémation et/ou l'enterrement sur le lieu de la mort
DÉCÈS OU MUTILATION PAR ACCIDENT	<ul style="list-style-type: none"> • Accident de vol / transporteur général : 100 000 \$ • Accident 24 heures sur 24 : 50 000 \$
ADMISSIBILITÉ	• Étudiants internationaux de moins de 65 ans résidant temporairement au Canada
VOYAGE À L'EXTÉRIEUR DU CANADA	• Les voyages internationaux sont permis tant que la majorité du temps de la durée de la police est passée au Canada. Votre pays d'origine n'est pas compris sauf pour un voyage organisé par votre école. Les voyages aux États-Unis sont limités à 30 jours.
CONDITIONS PRÉ-EXISTANTES	• Couvertes pour les urgences non prévues à condition qu'elles soient stables pour 90 jours avant la prise d'effet de la police.

Veillez noter qu'il ne s'agit ici que d'un sommaire et qu'il ne contient pas tous les avantages, limitations, exclusions ou conditions de la police d'assurance. Seul le livret explicative de la police décrit légalement la couverture. Veuillez consulter le livret explicative de la police pour obtenir plus de renseignements. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'équipe Assistance StudyInsured™ au 1.866.883.9787 ou courriel studentassist@studyinsured.com

* Pour bénéficier de cet avantage, vous devez souscrire une couverture continue d'au moins six mois.